

ÉVALUATION GLOBALE PONDÉRÉE

| Altérations de la coloration cutanée | Cicatrices non vicieuses | Cicatrices vicieuses | Modification de la forme et des contours |
|--|---|---|---|
| zone de coloration légèrement différente de la peau avoisinante, apparente à 50 cm mais peu à 3 m, la surface totale est < 25 cm ² et/ou zone de coloration très marquée par rapport à la peau avoisinante, retenant l'attention à 3 m, la surface totale est < 5 cm ² | 0,5 la longueur totale est 0,5 et/ou en plaques, la surface totale est < 2 cm ² | linéaires, la longueur totale est < 3 cm 0,5 et/ou en plaques, la surface totale est < 2 cm ² | déformation très légère par rapport à l'ensemble du membre 0,5 apparente à 50 cm et peu à 3 m 0,5 |
| zone de coloration légèrement différente de la peau avoisinante, apparente à 50 cm mais peu à 3 m, la surface totale ≥ 25 cm ² et/ou zone de coloration très marquée par rapport à la peau avoisinante, retenant l'attention à 3 m, la surface totale est ≥ 5 cm ² mais < 25 cm ² | 2 la longueur totale est ≥ 10 cm mais < 25 cm | linéaires, la longueur totale est ≥ 3 cm < 5 cm et/ou en plaques, la surface totale est ≥ 2 cm ² mais < 5 cm ² | déformation légère par rapport à l'ensemble du membre 2 Ex: amputation de 1 ou 2 phalanges 2 |
| zone de coloration très marquée par rapport à la peau avoisinante, retenant l'attention à 3 m, la surface totale est ≥ 25 cm ² mais < 25% de l'ensemble du membre | 7 la longueur totale est ≥ 25 cm | linéaires, la longueur totale est ≥ 5 cm mais < 15 cm et/ou en plaques, la surface totale est ≥ 5 cm ² mais < 25 cm ² | déformation modérée par rapport à l'ensemble du membre 7 Ex: amputation de 1 ou 2 doigts ou de 1 ou 2 métacarpiens 7 |
| zone de coloration très marquée par rapport à la peau avoisinante, retenant l'attention à 3 m, la surface totale est ≥ 25% de l'ensemble du membre | 20 | linéaires, la longueur totale est ≥ 15 cm et/ou en plaques, la surface totale est ≥ 25 cm ² mais < 25% de l'ensemble du membre | déformation importante par rapport à l'ensemble du membre 20 Ex: amputation de plus de 2 doigts ou de 2 métacarpiens 20 |
| | | extensives et disgracieuses, la surface totale est ≥ 25% mais < 50% de l'ensemble du membre | déformation sévère, disgracieuse par rapport à l'ensemble du membre 40 Ex: amputation au niveau du poignet ou de l'avant-bras 40 |
| | | extensives et disgracieuses, la surface totale est ≥ 50% de l'ensemble du membre | déformation sévère, disgracieuse de la presque totalité du membre 80 Ex: amputation au niveau du bras 80 |
| Total de l'évaluation pondérée: _____ points | | | |